



Étudiante originalement sans papiers, cdi temps partiel

Par **saha**, le **25/11/2010** à **00:40**

Bonjour,

Je suis d'origine Malgache. Je suis arrivée en France avec un visa court séjour de un mois pour les vacances d'été. Le rentrée suivante je suis entrée au lycée en France à Paris, en classe de première. Par la suite j'ai eu mon bacc et j'ai pu aller à l'université (avec un numero INE non spécifique aux étudiants étrangers, normale quoi) car ils m'ont accepté sans que j'ai eu à montrer de carte de séjour même si ils en demandaient. Bien évidemment je cherche à régulariser ma situation. Je suis actuellement en 2e année et cherche à faire des études d'ingénierie.

En ce moment, il se peut qu'on me contacte pour effectuer un travail à CDI temps partiel les week-end. Est-ce que je devrais tenter ma chance, je tiens à préciser qu'il s'agit d'une compagnie très connue (surtout des enfants) ou ce n'est pas la peine, dès qu'il veront mon passeport sans carte de séjour. Bien que j'ai semblé les intéressé car je parle assez bien anglais. Et aussi j'ai un numero de secu puisque je suis affiliée à la secu étudiante mais je ne peux pas demander ma carte vitale.

Est-ce-que si jamais par miracle, ils m'acceptent, ce sera un point positif si j'effectue mes démarches de régularisation ou le contraire?

J'ai exposé ici à peu près tous ce qu'il y a à savoir, en outre je vis avec ma mère qui elle, a le certificat de nationalité française mais pas la carte d'identité française, et a quelques difficultés pour l'avoir.

Je resume:

_étudiante: avec numero de secu, apparemment rien à la fac ne signale que je suis en situation irrégulière à part le fait que je n'ai pas fournis de capd

_cherche à savoir si je peux faire un cdi temps partiel

_comment faire pour remédier à ma situation: mes points positifs et négatifs.

Tous conseil sera le bienvenue.
Je vous prie aidez moi.
Merci d'avance.

Par **saha**, le **25/11/2010** à **10:56**

En outre, je dispose également de la bourse d'études (CROUS) cette année.